

PROPOSITIONS DES CANDIDATS CONCERNANT LES IRP ET LA DÉMOCRATIE SOCIALE

1. FRANÇOIS BAYROU

François Bayrou estime que la participation des salariés, « *à travers des corps intermédiaires reconnus* », au développement et aux choix de leurs entreprises est nécessaire pour recréer un environnement favorable au retour de la production en France. Robert Rochefort, chargé du pôle social dans la campagne de François Bayrou, précise (voir notre vidéo) que l'objectif de François Bayrou est de dépasser les cristallisations, entre le patronat d'un côté et les IRP ou les syndicats de l'autre, pour aller progressivement vers la cogestion en s'inspirant du système allemand. Il estime que cela permettrait de renforcer les syndicats en les rendant plus attractifs, et de remédier à la crise de la représentation syndicale qui se traduit par de faibles taux de syndicalisation.

- Le candidat du Modem souhaite ainsi une **participation des salariés avec droit de vote au conseil d'administration et dans les comités de rémunération des entreprises**. Robert Rochefort précise que celle-ci serait assortie de la « *possibilité d'être plus ouvert sur les candidatures des représentants du personnel à ces instances* ».

Ouvrir les listes électorales pour les élections dès le départ à tout membre du personnel et pas forcément à des salariés mandatés par les os

- Il propose d'**étendre le rôle des comités d'entreprise à la négociation des conditions de travail et des rémunérations**.

Concernant la représentation des salariés dans les PME, François Bayrou ne s'est pas directement exprimé, mais Robert Rochefort a indiqué que le Modem penchait pour la fusion des instances de représentation (DP, CE, CHSCT) à l'intérieur des PME afin que le chef d'entreprise « *ne soit pas pris dans une bureaucratie de fonctionnement d'organes* ».

Robert Rochefort indique que François Bayrou souhaite également une évolution du syndicalisme vers **un syndicalisme de service ayant une relation plus individualisée avec le salarié**.

François Bayrou veut rénover le dialogue social pour adapter l'entreprise aux contraintes extérieures. Ce dialogue portera sur la **négociation d'accords-cadres fixant, dans les différentes branches, le cahier des charges de la discussion sur le temps, la durée du travail et l'évolution des salaires**.

Au-delà des propositions de François Bayrou, le Modem propose que l'obligation de saisir les partenaires sociaux avant toute modification du code du travail soit inscrite dans la Constitution française. Pour lutter contre le faible taux de syndicalisation dans les entreprises, il suggère que les organisations syndicales deviennent gestionnaires des avantages sociaux. Il envisage également la possibilité de mutualiser les œuvres sociales des comités d'entreprise entre plusieurs PME ou au sein d'un bassin d'emplois, et de rendre accessibles les œuvres sociales accordées par les grands groupes à leurs salariés. Enfin, il propose la création de comités interentreprises pour les TPE et PME.

2. FRANÇOIS HOLLANDE

La question des IRP et de la démocratie sociale est peu abordée dans le programme de François Hollande, qui indique seulement qu'il souhaite permettre la présence des **représentants des salariés dans les conseils d'administration et dans les comités de rémunération des grandes entreprises**.

Néanmoins, Marisol Touraine, chargée du pôle social dans la campagne du candidat socialiste a indiqué que François Hollande souhaite renforcer la démocratie sociale en faisant en sorte que la part dévolue à la négociation et au contrat soit plus importante. Marisol Touraine a apporté des précisions sur cette question (voir notre vidéo) :

- Sur le plan des principes, François Hollande propose de **reconnaître le droit et le rôle des partenaires sociaux dans la Constitution**, et d'y inscrire « *la force de la négociation et du contrat* ».
- Au niveau de la méthode, François Hollande envisage de **fixer, à l'été 2012, un agenda avec les acteurs sociaux** qui permette de faire le partage entre ce qui sera renvoyé à la négociation, ce qui fera l'objet d'une simple discussion, et ce qui sera renvoyé d'emblée à un processus législatif
- François Hollande compte **faire respecter le droit syndical** car il juge que l'exercice des mandats syndicaux n'est pas suffisamment protégé.
- Enfin, il souhaite s'atteler à la question de la **représentation syndicale dans les PME et TPE**, ce qui suppose **l'instauration de mécanismes territoriaux**. Le projet du PS prévoit une représentation des salariés au niveau des bassins d'emploi.

Au-delà des propositions de François Hollande, le projet du PS envisage un rôle élargi pour les salariés et leurs représentants en matière de politique publique, tant pour ce qui concerne le travail que pour d'autres sujets comme l'immigration ou l'évaluation des actions de la police. Il propose un renforcement du rôle des acteurs syndicaux, associatifs et citoyens dans l'élaboration des décisions les concernant.

Dans l'entreprise, le PS défend une extension des droits des CE ainsi qu'un renforcement de la représentativité, des pouvoirs et des moyens d'action des CHSCT.

Concernant l'aspect territorial de l'implication des organisations syndicales, le PS propose, dans un objectif de réindustrialisation, la création de fonds régionaux mutualisant les moyens du développement économique local des conseils régionaux, des agglomérations, des métropoles, des pôles de compétitivité, des clusters et filières industrielles locales, des universités et des partenaires du développement local, dont les organisations syndicales. Dans le domaine de la négociation annuelle obligatoire, qui devrait être élargie, le projet du PS prévoit également un volet territorial avec la création de commissions départementales ou territoriales pour le contrôle de l'effectivité et la bonne tenue de cette négociation au niveau local.

3. EVA JOLY

Eva Joly propose de **renforcer le rôle des usagers au sein des institutions et des entreprises qui jouent un rôle directeur en matière de transports, énergie ou santé** (SNCF, CEA, EDF, agences sanitaires, etc.).

Elle entend promouvoir la démocratie sociale sur le modèle de l'Allemagne : elle prône **l'association des salariés aux décisions stratégiques avec 50% des sièges dans les conseils d'administration**.

Elle veut **instaurer un dialogue environnemental** « *structuré et ouvert, inscrit dans la durée, et permettant une négociation équilibrée entre les acteurs de la société civile* » (État, ONG, salariés, employeurs, collectivités locales, voire parlementaires). Ce dialogue permettrait de « *passer de la co-élaboration à la codécision* ».

Au-delà des propositions d'Eva Joly, Europe Ecologie-Les Verts (EE-LV) s'engage à redonner du pouvoir aux salariés. Cela passerait par la « *restauration de la légitimité syndicale* » dans les entreprises et auprès des travailleurs, la « *réactivation* » du droit à l'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail, le renforcement du pouvoir des IRP, le rétablissement des élections aux caisses de sécurité sociale.

EE-LV envisage de réduire les risques du travail dans la sous-traitance en rendant les donneurs d'ordres coresponsables des accidents du travail et des maladies professionnelles, ainsi qu'en renforçant la coopération entre les CHSCT de l'entreprise donneuse d'ordres et de l'entreprise sous-traitante.

EE-LV compte créer un service public de santé au travail en réformant la loi de juillet 2011, ce qui nécessite, d'une part de modifier la gouvernance des services de santé au travail pour « *évoluer vers une vraie gestion tripartite, Etat-employeurs-syndicats* », et, d'autre part, de réviser les missions en distinguant « *ce qui relève de l'équipe médicale du travail et qui doit être au service exclusif de la santé des salariés et ce qui relève de la gestion des risques et du conseil aux entreprises* ».

EE-LV souhaite améliorer le dialogue social dans les TPE et PME, notamment au niveau territorial. Pour les TPE de moins de 50 salariés, une représentation inter-entreprises du personnel, sur le modèle de CE et des CHSCT, serait ainsi mise en place.

4. MARINE LE PEN

Marine Le Pen propose une « **grande réforme des syndicats** » ayant comme objectif principal d'« *assurer une meilleure représentation des salariés* » : le **monopole de représentativité** institué après la Libération serait **supprimé**, et les **modalités d'élections des représentants des salariés** seraient **revues**. Selon elle, les syndicats seront alors « *plus représentatifs* » et « *travailleront mieux à la réelle défense des intérêts des salariés* » : « *ils seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir à un rapport de forces (grève, manifestation) pour pallier leur manque de légitimité* ».

5. JEAN-LUC MÉLENCHON

Jean-Luc Mélenchon prône l'extension des droits des travailleurs. Il compte instaurer trois nouveaux droits :

- Un **droit de veto des représentants du personnel sur les licenciements collectifs, sur la localisation du siège social, sur les restructurations** lorsque ceux-ci entraînent la destruction de sites de production et qu'il est « *constatable dans les comptes que ces productions sont performantes* ».
- Un **droit de préemption pour les travailleurs** qui leur permettrait en cas de dépôt de bilan ou de délocalisation de l'entreprise de préempter la propriété de l'entreprise elle-même au compte d'une coopérative ouvrière lorsqu'ils le décident.
- Un **droit de continuité** qui permette qu'un statut permanent soit reconnu aux salariés pour garantir la continuité des droits, lorsqu'ils changent d'employeur ou sont au chômage, concernant l'ancienneté, la continuité de la protection sociale et le droit permanent à la formation. Il s'agit d'instaurer « *en quelque sorte une sécurité sociale professionnelle* ».

Concernant les institutions représentatives du personnel dans les entreprises, le candidat du Front de gauche souhaite étendre leurs prérogatives. Il propose :

- De **donner aux IRP plus de moyens et de pouvoir pour obtenir des informations sur la situation de l'entreprise**, notamment dès la prise de décision au niveau du conseil d'administration.
- **Un nouveau droit pour les CHSCT : un droit et un devoir d'alerte écologique** car *« les salariés sont les premiers à payer le prix du mépris des contraintes écologiques sont les premiers à savoir où est le danger non seulement pour eux mais pour les autres »*.

Jean-Luc Mélenchon veut **ouvrir la gestion des politiques publiques locales et nationales aux représentants des salariés**. Cette volonté se retrouve notamment au sein des divers « pôles publics » dont le programme prévoit la création (pôle public de l'énergie, pôle public financier, service public du logement, etc.). Plus généralement, le programme porté par Jean-Luc Mélenchon insiste sur l'idée d'une participation plus grande à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques pour les organisations représentant les salariés. Cette participation serait présente au sein des pôles nationaux, mais également au sein de leurs structures régionales.

Jean-Luc Mélenchon propose de mettre en place des **institutions représentatives du personnel au niveau territorial pour pallier leur absence dans les TPE et PME**. Sur le territoire, de manière plus générale, il souhaite que les représentants des salariés soient présents au sein de nombreuses structures paritaires. Le programme du Front de gauche indique ainsi que des **« assemblées régionales »** réunissant les acteurs sociaux et les collectivités publiques seront organisées chaque année afin de fixer des objectifs en matière d'emploi, de qualification et de salaire.

6. NICOLAS SARKOZY

Nicolas Sarkozy n'a pas fait de propositions sur les IRP et la démocratie sociale. Il a en revanche multiplié les attaques contre les *« corps intermédiaires »*, dont font partie les syndicats, qui, selon lui, *« forment un écran entre le peuple et le gouvernement en parlant à la place du peuple, sans se soucier de ce que le peuple veut, de ce qu'il pense, et de ce qu'il décide »*. Nicolas Sarkozy estime dès lors que les *« corps intermédiaires »* *« confisquent la parole des Français »* et propose de recourir au référendum pour contourner *« l'entre soi des élites politiques, des élites économiques, des élites administratives, des élites syndicales »*, car *« de cet entre soi il ne sort que des compromis boiteux et au final il ne sort que l'immobilisme »*.